

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A1. Accueil et information des différents publics (client, Commanditaires et Bénéficiaires)</p> <p style="padding-left: 40px;">A1T1. Présentation de l'identité professionnelle du coach</p> <p style="padding-left: 40px;">A1T2. Présentation des spécificités du coaching et des modalités d'intervention</p> <p style="padding-left: 40px;">A1T3. Installation du cadre de la relation professionnelle avec les différents publics</p>	<p>A1C4 - Présenter le coaching et son code déontologique à un futur client et/ou un prescripteur pour clarifier le contenu et les modalités de la prestation (notamment la dimension de confidentialité)</p>	<p>Epreuve orale 1 : Entretien de présentation</p>	<p>Critère 12: En adéquation avec le cas tiré au sort, Le coach présente à son coaché :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre du coaching - Les conditions d'un coaching - La méthodologie - Son cadre de référence - Sa déontologie - Son profil et son champ d'expertise. <p>- Les modalités de la prestation</p> <p>Le jury vérifie que les six éléments de présentation ci-dessus sont mentionnés dans l'exposé du candidat</p>
	<p>A1C6 - Analyser les contextes professionnels des différentes parties prenantes en entretien afin d'en évaluer les enjeux de la situation et les spécificités du contexte</p>	<p>Support d'évaluation 1: Chapitre 1 du dossier de pratiques professionnelles « Elaboration de propositions commerciales »</p>	<p>Critère 3: Le jury doit vérifier dans le dossier de pratiques professionnelles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La clarté et l'exhaustivité de la présentation du contexte 2. Le descriptif et l'illustration du candidat retrace clairement les enjeux et la spécificité du contexte de la mission

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

			3. l'analyse du candidat est argumentée et explicite
	A1C7 - Conduire des échanges avec toutes les personnes concernées par le coaching en créant des conditions favorables à l'entrée en contact et à l'échange afin d'instaurer une relation de confiance.	Support d'évaluation 1 : Chapitre 3 du dossier de pratiques professionnelles « Mise en œuvre de la mission de coaching »	Critère 7: Le candidat produit des comptes rendus d'entretiens d'interlocuteurs clés rencontrés ((DRH, Coaché, dirigeant, responsable formation ...) Il précise les éléments relatifs à la demande de chaque interlocuteur et tient compte des éléments spécifique de chacun Le jury doit vérifier dans le dossier de pratiques professionnelles, la présence d'un vocabulaire adapté et d'éléments de contexte spécifique à l'interlocuteur
	A1C9 - Réorienter le cas échéant, l'objet ou les modalités de la mission afin de répondre de manière plus appropriée à des situations singulières	Support d'évaluation 1: Chapitre 1 du dossier de pratiques professionnelles « Elaboration de propositions commerciales »	Critère 4: Le candidat décrit les critères d'acceptation de la mission : - Il rappelle des éléments de son code de déontologie en lien avec l'acceptation de la mission (il cite au moins 3 éléments). - Il décrit en quoi la mission demandée entre dans ce cadre - Il explicite les termes de l'engagement réciproque (validé avec le client) attestant que ce dernier est prêt à travailler en co-responsabilité
A2. Lancement de la mission d'accompagnement	A2C2 - Analyser l'ensemble des données recueillies afin d'établir un diagnostic de situation du coaché	Support d'évaluation 1: Chapitre 1 du dossier de pratiques professionnelles « Elaboration de	Critère 1: Le candidat décrit le contexte du client (son environnement professionnel, sa situation, le ou les problèmes rencontrés ou les échéances auxquelles il doit faire face, etc.)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

<p>A2T1. Recueil et analyse des attentes du bénéficiaire</p>		<p>propositions commerciales »</p>	<p>la méthodologie qu'il va déployer en faisant référence à un outil de diagnostic. Le jury évalue la quantité et la qualité des informations recueillies et la cohérence du lien entre les données recueillies et le diagnostic posé</p>
<p>A2T2. Choix d'une stratégie d'accompagnement A2T3. Rédaction d'un contrat de prestation</p>	<p>A2C3 - Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé</p>	<p>Epreuve orale 2 : Entretien de coaching</p>	<p>Critère 15 : Le candidat pose régulièrement des questions ouvertes et neutres Ses reformulations sont dénuées d'interprétation et validées par le client. Le jury apprécie la qualité du questionnement et la neutralité des reformulations.</p>
	<p>A2C4 - Conduire un entretien structuré afin de recueillir des informations sur le contexte et valider la demande du coaché.</p>	<p>Epreuve orale 1 : Entretien de présentation</p>	<p>Critère 13: Le candidat recueille des informations sur le contexte en utilisant une grille d'analyse de la demande. Le jury vérifie que le candidat formule oralement les questions relatives à chaque item de la grille d'analyse.</p>
	<p>A2C7. Expliciter les objectifs des séances collectives en les décomposant en objectifs pédagogiques afin de faciliter le développement des compétences des coachés en accompagnement collectif</p>	<p>Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »</p>	<p>Le candidat démontre sa capacité à découper une formation en objectifs et objectifs pédagogiques.</p>
	<p>A2C10 - Formaliser les objectifs et les critères d'atteinte en organisant les informations recueillies afin de les consigner dans le contrat de prestation</p>	<p>Support d'évaluation 1: Chapitre 1 du dossier de pratiques professionnelles « Elaboration de</p>	<p>Critère 2 : Le candidat annexe un contrat de prestation au dossier de pratiques professionnelles : Le jury doit y retrouver les éléments suivants :</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

		propositions commerciales »	<p>- Des objectifs clairs et précis : Les objectifs sont clairement énoncés et les critères d'atteinte de ceux-ci sont en cohérence avec le diagnostic. Les éléments définissant le cadre de la prestation sont mentionnés : Les aspects administratifs, déontologiques et partagés avec l'organisation cliente le cas échéant.</p>
--	--	-----------------------------	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Déploiement des séances d'accompagnement</p> <p>A3T1. Conduite des séances de coaching</p> <p>A3T2. Animation collective</p> <p>A3T2. Réalisation du bilan des apprentissages et des progrès du coaché</p>	<p>A3C2. Présenter le déroulement de l'animation collective de façon orale et visuelle afin d'apporter structure et cadre aux coachés et ainsi créer une ambiance favorable à l'échange en séance collective</p>	<p>Epreuve mixte : Etude de cas</p>	<p>Clarté de la présentation orale : le candidat présente un programme clair et structuré avec un vocabulaire adapté</p> <p>Conception d'un déroulement adapté au public : le candidat tient compte du rythme chronobiologique et du processus d'apprentissage des apprenants dans la conception de son déroulement</p>
	<p>A3C6 - Expliciter les contradictions et les incohérences dans la représentation du coaché en utilisant des techniques appropriées (recadrage, confrontation...)</p>	<p>Epreuve orale 2 : Entretien de coaching</p>	<p>Critère 16: Le candidat propose d'autres angles de vues à son client sur la représentation de sa situation. Le Jury évalue si le coach à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les contradictions de son coaché et les a reformulées fidèlement

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

			<ul style="list-style-type: none"> - Pose des questions ouvertes permettant au coaché l'analyse de sa propre situation - Recadre le client le cas échéant, en utilisant une des techniques de recadrage ou de confrontation
A3C8 - Evaluer les écarts entre les compétences détenues et les compétences requises par le coaché afin de permettre la mise en place d'actions correctrices	Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »	Critère 5 : Le candidat dresse la liste des compétences détenues par son client. Il les compare avec les compétences requises par le coaché et en établit précisément tous les écarts Le jury évalue le résultat de la mise en œuvre de cette compétence à travers l'explicitation des écarts et la précision de leur analyse	
A3C9 - Définir les contenus et méthodes pédagogiques de l'intervention afin de répondre aux besoins de progression du coaché	Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »	Critère 6: Le candidat décline les compétences à atteindre et doit recenser dans son analyse à minima : <ul style="list-style-type: none"> - Un objectif pédagogique - Un programme associé - Une méthode pédagogique Permettant au coaché* de progresser en acquisition de compétences.	
A3C11 . Identifier les techniques pédagogiques les plus adaptées aux apprenants en s'appuyant sur une analyse approfondie du public afin de faciliter la progression des coachés vers les objectifs pédagogiques	Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »	Critère : Le candidat présente son analyse et justifie les méthodes pédagogiques qu'il a mises en place en fonction des problématiques et objectifs rencontrés par les coachés	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

<p>A3C12 - Mettre en œuvre un processus de résolution de problème afin de permettre au coaché de trouver des solutions</p>		<p>Epreuve orale 2 : Entretien de coaching</p>	<p>Critère 17: Le candidat met en œuvre au moins un outil de résolution de problème. Le jury observe l'application du processus de résolution de problème au travers de l'utilisation de l'outil mis en œuvre</p>
<p>A3C14. Adapter les techniques pédagogiques en prenant en compte les différents profils d'apprentissages afin de favoriser l'atteinte des objectifs par les coachés</p>		<p>Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »</p>	<p>Le candidat présente un déroulé pédagogique cohérent qui prend en compte les différents profils d'apprentissages (a minima 3 typologies de profils)</p>
<p>A3C15 - Identifier les types de protocoles en fonction des situations rencontrées par le coaché (période de transformation interne en entreprise, phase de transition professionnelle ou besoin de performance individuelle) afin de développer des interventions appropriées au développement de l'autonomie du coaché</p>		<p>Epreuve mixte : Etude de cas</p>	<p>Critère 18 : Le candidat analyse la situation en faisant référence à un cadre théorique Il propose une intervention et la décrit. Le jury vérifie le niveau de maîtrise des protocoles et l'application approprié du processus de coaching au travers du descriptif oral fait par le candidat selon la structure suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat mentionne les apports théoriques en lien avec le cas étudié - le candidat doit être capable de citer un outil qui fasse référence à la performance individuelle/la transformation des entreprises /accompagnement des transitions

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

			<p>professionnelles en lien avec un socle de savoirs associés*</p> <p>- Utilisation pratique du protocole illustré par des exemples</p>
	<p>A3C16 - Faciliter la mise en place de solutions nouvelles que le coaché à conçu pendant son accompagnement en vue de renforcer son autonomie</p>	<p>Support d'évaluation 1 : Chapitre 3 du dossier de pratiques professionnelles « Mise en œuvre de la mission de coaching »</p>	<p>Critère 8: Le candidat présente un descriptif étayé de la méthodologie qu'il a choisi d'appliqué à la situation de son client afin d'accompagner la mise en action . Il présente également un exemple de plan d'action en annexe</p> <p>Le jury doit vérifier dans le rapport que le candidat a mis en place une dynamique de questionnement qui incite le coaché à poser des actions. Le jury vérifie la cohérence du plan d'action au regard de la problématique exposé par le client</p>
	<p>A3C18 - Dresser un bilan des problèmes rencontrés par les coachés afin de proposer, le cas échéant, des actions correctives</p>	<p>Support d'évaluation 1 : Chapitre 3 du dossier de pratiques professionnelles « Mise en œuvre de la mission de coaching »</p>	<p>Critère 9: Le candidat fait le compte rendu d'un point d'étape et décrit le cas échéant, des actions correctives co-construites avec son coaché</p> <p>Le jury évalue l'exhaustivité des éléments de bilan. Il apprécie également, l'adéquation entre la problématique du client et les actions correctives proposé par le coach</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

	A3C21 - Questionner le coaché afin de l'aider à verbaliser ses appropriations et favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes professionnels variés	Support d'évaluation 1: Chapitre 4 du dossier de pratiques professionnelles « Conclusion de la mission de coaching »	Critère 10 : Le candidat utilise une grille de questionnement pour formaliser les apprentissages du coaché et leur transférabilité et explicite son choix. Le jury vérifie que le candidat a choisi la grille de questionnement la plus appropriée à la situation de son coaché. Il vérifie également que les éléments d'argumentation tiennent compte des critères suivants : <ul style="list-style-type: none">- le contexte du client- l'objectif du client- Ses apprentissages et la possibilité de les transférer dans des situations à venir
	A3C22 - Déterminer les contenus de restitution en fonction de l'interlocuteur et au regard de la déontologie (confidentialité...) afin d'établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée	Support d'évaluation 1: Chapitre 4 du dossier de pratiques professionnelles « Conclusion de la mission de coaching »	Critère 11: Le candidat présente le contenu de la restitution selon les interlocuteurs. Le candidat décrit le contexte de départ de son client et dresse un bilan étayé de la situation de son client en fin d'accompagnement. Le jury vérifie que les éléments constitutifs de la restitution recensent des éléments objectifs tel que : <ul style="list-style-type: none">- La situation de son coaché

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

			<ul style="list-style-type: none"> - Les apprentissages du coaché - Les axes d'améliorations - Les préconisations éventuelles du coach en terme de savoir-faire comportementaux ou relationnels et/ou en terme de formation - D'éventuels autres éléments de conclusion.- Il évalue également la pertinence des tris opérés en fonction des interlocuteurs
	A3C23. Réaliser une évaluation formative à chaque fin de séquence afin de mesurer la progression du groupe et ajuster les exercices en séance collective le cas échéant	Support d'évaluation 1 : Chapitre 2 du dossier de pratiques professionnelles « Préparation d'une action de formation »	Le candidat décrit les évaluations mises en place en animation collective et le résultat attendu en termes d'acquisitions de compétences de ces coachés.
	A4C5 - Présenter le contenu au commanditaire ou prescripteur afin de souligner la valeur ajoutée de la mission	Epreuve orale 1 : Entretien de présentation	Critère 14: Le coach présente : <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des critères d'atteinte de l'objectif - Les apprentissages et la transférabilité des solutions dans des contextes professionnels. - Des préconisations au coaché - Bilan de la mission et valeur ajoutée pour les parties prenantes. Le jury vérifie qu'à minima trois éléments de critères d'atteintes d'objectifs ont été mentionnés oralement

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A4. Pilotage et développement de son activité A5T1. Création de l'activité A5T2. Développement de l'activité de coaching professionnel A5T3. Développement professionnel continu du coach	A4C3 - Intégrer dans sa pratique une démarche de développement professionnel continu afin de répondre aux besoins en compétences du marché et aux attentes des clients	Support d'évaluation 2 : Le rapport de professionnalisation	Critère 21: basé sur la vérification de l'acquisition de la compétence A5C3 : Le candidat est supervisé. Il a initié une démarche de formation continue, groupes de pairs, colloques... Le candidat annexe une preuve de son inscription en supervision ou décrit une à deux participations à des groupes de pairs/colloques... Le jury vérifie le contenu des pièces jointes au dossier et/ou analyse la qualité de l'argumentaire du candidat

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

	A4C7 - Assurer la gestion et la coordination administrative et commerciale de son activité, en s'appuyant sur des notions comptable et financière ou en faisant appel à un prestataire spécialisé afin d'en sécuriser le développement.	Support d'évaluation 2 : Le rapport de professionnalisation	Critère 20 : Le candidat présente un plan d'action commercial, juridique et financier qui comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">- Business plan- Etude de marché- Ou un plan de développement au sein de son organisation (coach interne). Le jury apprécie la cohérence de l'ensemble des ses trois éléments et vérifie la complétude des éléments constitutifs des documents ci-dessus.
	A4C13 - Elaborer un plan d'action commercial, financier et marketing adapté à son activité de coach afin de se rendre visible auprès de futurs clients	Support d'évaluation 2 : Le rapport de professionnalisation	Critère 19: basé sur la vérification de l'acquisition de la compétences A6C10 : Le candidat conçoit une offre de services d'accompagnement et un plan marketing pour se faire connaître auprès de futurs clients. Le jury vérifie si à minima les deux éléments suivants apparaissent dans son rapport : <ul style="list-style-type: none">- Offre de services- Eléments de marketing : plaquettes, site,

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

*Définition de la supervision : La Supervision de coach : «Coaching Supervision» est définie comme l'interaction qui se produit quand un coach rapporte périodiquement ses expériences de coaching auprès d'un superviseur de coaching afin d'engager un dialogue réflexif et un apprentissage collaboratif pour le développement et le bénéfice du coach.

* savoirs associés : L'acquisition des compétences de coach professionnel s'appuie sur un socle de savoirs théoriques et ou techniques indispensables à leur maîtrise et à leur bon usage

- Savoirs associés en lien avec l'accompagnement des transitions professionnelles : le candidat doit être capable d'utiliser les outils suivants : Roue d'Hudson / Niveaux Logiques (PNL) / cartographie des réalisations et compétences / ICS (Implicit Curious Search) / Holland / Riasec / Performanse ...

- Savoirs associés à mobiliser dans le cadre de l'accompagnement de la transformation des entreprises : TOB (Théorie Organisationnelle de BERN)- Systémique (Palo Alto)-SCHULTZ / SWOT

- Savoirs associés utile dans le cadre de l'accompagnement à la performance individuelle : Typologies (Process Communication Management, MBTI, DISC, Com Colors/Insight/Predom/Hermann/LNI/Blake et Mouton/Maslow)...

Descriptif des modalités d'évaluation

*Epreuve écrite :

Support d'évaluation :

Le dossier de pratiques professionnelles

Ce dossier se présente comme un rapport structuré sur l'accompagnement d'au moins une ou deux personnes en individuel ou en entreprise.

Ce rapport a pour objet de démontrer au jury sa maîtrise des outils de coaching, sa capacité à structurer un coaching et à utiliser des méthodes de coaching, et enfin ses compétences d'analyse sur les situations rencontrées et sur ses propres pratiques professionnelles.

Le dossier de pratiques professionnelles est composé de quatre sous-parties, chacune d'elles permettant d'évaluer et d'attester de compétences spécifiques identifiées dans le référentiel :

- Chapitre 1 : « Elaboration de propositions commerciales »
- Chapitre 2 : « Préparation d'une action de formation »
- Chapitre 3 : « Mise en œuvre de la mission de coaching »
- Chapitre 4 : « Conclusion de la mission de coaching »

Composition du Jury : (1 personne)

- Coach professionnel
- Intervenant dans l'école
- Enseignant
- Responsable pédagogique

*Epreuves orales :

Epreuve orale 1 : l'entretien de présentation

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

Lors de cette mise en situation un cas est tiré au sort présentant une situation de demande de coaching. Le coach se présente (10 minutes) puis questionne une personne qui joue le coaché* sur l'exploration de sa situation (20 minutes). A la suite de l'entretien coach / coaché* : le coach présente au jury la synthèse du coaching qu'il a effectué pendant sa formation au jury (20 minutes).

Composition du Jury :

2 coachs professionnels certifiés.

Descriptif de l'épreuve orale :

- Mise en situation sans préparation écrite ou orale
 - Le coaché* est sélectionné de façon aléatoire et apporte une demande réelle.
 - Les stagiaires ne sont pas autorisés à travailler avec les supports de formation
- 5 minutes sont réservées pour le retour sur la séance (debrief) à chaud.
Durée 55 minutes au total

Epreuve orale 2 : L'entretien de coaching

Lors de cette mise en situation, le coach accompagne en mode coaching une personne qui joue le rôle de coaché* durant un entretien de 20 minutes.

Composition du Jury :

2 coachs professionnels certifiés.

Descriptif de l'épreuve :

- Mise en situation sans préparation écrite ou orale
- Le coaché* est sélectionné de façon aléatoire et apporte une demande réelle.
- Les stagiaires ne sont pas autorisés à travailler avec les supports de formation

Epreuve mixte 3 (Phase écrite et phase orale) : Etude de cas

Elle a pour objet de démontrer la capacité à appréhender la pertinence d'un outil de coaching au regard d'une étude de cas, démontrer la transférabilité des compétences mobilisées dans d'autres coachings.

Composition du jury :

2 coachs professionnels certifiés

Descriptif de l'épreuve :

- Tirage au sort d'une des 20 études de cas
- Présentation orale après temps de préparation écrite

Durée : 25 minutes

(10 minutes de préparation, 20 minutes de présentation et 5 minutes de questions réponses)

Support d'évaluation 2 : Le rapport de professionnalisation

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe

Le rapport de professionnalisation, consiste à la rédaction du développement de projet professionnel, ses grandes lignes. Il s'agit de préciser dans ce rapport les éléments concernant son public, la communication de ce projet et la stratégie commerciale adoptée.

Ce rapport est validé par un jury, à partir de critères spécifiés

Composition du jury

1 Coach professionnel ou entrepreneur, installé, avec activité propre en dehors de l'école

1 membre de l'équipe enseignante

VALIDATION DU TITRE

Le jury réuni se prononce sur dossier sur l'admission du candidat, au vu des notes obtenues lors des épreuves de certification. Le critère retenu est l'obtention d'une moyenne de 10/20 aux épreuves.

Le jury est composé de :

3 membres actifs de l'EMCC

3 membres désignés par le groupement d'écoles

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Document présenté en annexe